

Demande d'intervention - Liste des sujets

Date de soumission : Le vendredi 7 août 2026

Informations générales

Prénom : Eric
Nom : David
Numéro de dossier : R-4343-2026
Courriel : camille-charlotte@kelpstrategies.com

Sujets

Sujet no. 1

Sujet : Nouveaux tarifs pour les grands consommateurs (DG et Flex DG) : clientèle visée

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse à la définition de la clientèle visée par le tarif DG puisque celui-ci touche directement certains consommateurs résidentiels. OC souhaite s'assurer que les critères d'assujettissement et les exclusions proposées permettent de cibler adéquatement la clientèle visée, tout en évitant des effets indus ou inéquitables pour certains ménages.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : De façon préliminaire, à l'instar de ses observations formulées lors des dossiers R-4270-2024 (Phase 4 Volet C) et R-4307-2025, OC reconnaît la nécessité pour le Distributeur de s'attaquer à la surconsommation d'énergie et appuie le principe de nouveaux tarifs visant les grands consommateurs résidentiels (tarifs DG et Flex DG). OC accueille favorablement le fait que le Distributeur ait tenu compte des préoccupations exprimées par les intervenants dans le cadre du dossier R-4307-2025 et qu'il présente une proposition ajustée quant à la clientèle visée. OC souhaite toutefois approfondir la justification du seuil de consommation retenu ainsi que les critères d'assujettissement et d'exclusion proposés par le Distributeur. OC souhaite évaluer si la clientèle visée est adéquatement ciblée au regard des objectifs poursuivis, si les exclusions prévues permettent bien de tenir compte de certaines situations particulières et si les modalités d'application du tarif permettent d'éviter des effets indus ou inéquitables.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : OC entend déposer des demandes de renseignement et formuler des recommandations dans le cadre d'un mémoire. OC participera à l'audience, procédera à des contre-interrogatoires si nécessaire et présentera une preuve et une argumentation finale sur ce sujet, le cas échéant.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Aucune.

Sujet no. 2

Sujet : Nouveaux tarifs pour les grands consommateurs (DG et Flex DG) : structure et modalités tarifaires

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse à la structure des nouveaux tarifs DG et Flex DG en raison de leurs impacts potentiels sur la facture, les comportements de consommation et la gestion de la demande des consommateurs résidentiels visés.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite examiner la structure proposée du tarif DG, notamment l'ajout d'une troisième tranche tarifaire, sa progression dans le temps et le signal de prix qui en découle. OC portera également une attention particulière à la justification du niveau tarifaire proposé, incluant le recours aux coûts marginaux, la méthode retenue pour établir ce signal de prix ainsi que la cohérence entre celui-ci et les objectifs poursuivis en matière de gestion de la consommation et d'efficacité énergétique. OC entend également examiner les modalités proposées pour le tarif Flex DG, notamment sa cohérence avec le tarif DG, les signaux de prix applicables en période de pointe ainsi que les incitatifs créés pour favoriser la réduction de la demande lors de ces périodes. Enfin, OC entend évaluer les impacts anticipés des nouveaux tarifs DG et Flex DG sur la clientèle visée, notamment en ce qui concerne les modifications attendues des comportements de consommation et les effets potentiels sur la facture des consommateurs. Au besoin, OC formulera des recommandations concernant les modalités tarifaires proposées.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : OC entend déposer des demandes de renseignement et formuler des recommandations dans le cadre d'un mémoire. OC participera à l'audience, procédera à des contre-interrogatoires si nécessaire et présentera une preuve et une argumentation finale sur ce sujet, le cas échéant.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Aucune.

Sujet no. 3

Sujet : Accompagnement et mise en application des tarifs DG et Flex DG

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse aux mesures d'accompagnement et aux modalités de mise en application des nouveaux tarifs puisque ces éléments influencent directement la capacité des consommateurs résidentiels à comprendre les changements proposés, à s'y adapter et à exercer leurs droits.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC souhaite analyser les mesures d'information et d'accompagnement prévues pour les consommateurs visés, les modalités de communication des nouveaux tarifs, les mécanismes permettant aux clients de faire valoir leur admissibilité à une exclusion ainsi que les modalités de transition vers les nouveaux tarifs. OC pourra, au besoin, formuler des recommandations visant à favoriser une mise en œuvre claire et accessible des tarifs DG et Flex DG, notamment afin que les consommateurs disposent de l'information nécessaire pour comprendre leurs impacts et adapter leur

consommation, le cas échéant.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : OC entend déposer des demandes de renseignement et formuler des recommandations dans le cadre d'un mémoire. OC participera à l'audience, procédera à des contre-interrogatoires si nécessaire et présentera une preuve et une argumentation finale sur ce sujet, le cas échéant.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Aucune.

Sujet no. 4

Sujet : Assises économiques et tarifaires de la proposition

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet : OC s'intéresse aux assises économiques et tarifaires de la proposition puisqu'elles constituent le fondement de la démonstration du Distributeur quant à la pertinence et aux bénéfices attendus de l'introduction de nouveaux tarifs visant certains consommateurs résidentiels.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées : OC entend approfondir les éléments économiques et tarifaires présentés par le Distributeur en réponse aux demandes formulées par la Régie dans la décision D-2026-033. OC souhaite notamment examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par le Distributeur pour évaluer les impacts attendus des tarifs DG et Flex DG, incluant celles relatives à l'intensité énergétique, l'élasticité-prix de la demande, aux réductions anticipées de consommation ainsi qu'aux impacts sur la demande de pointe. OC analysera également le balisage réalisé par The Brattle Group afin d'évaluer la pertinence des comparaisons effectuées avec d'autres juridictions et la portée des conclusions qui en sont tirées. OC examinera également si certaines pratiques observées peuvent contribuer à l'analyse de la proposition ou compléter ses recommandations. Enfin, OC souhaite également examiner les mécanismes permettant d'évaluer dans le temps l'atteinte des objectifs poursuivis et l'évolution des impacts associés aux nouveaux tarifs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert : OC entend déposer des demandes de renseignement et formuler des recommandations dans le cadre d'un mémoire. OC participera à l'audience, procédera à des contre-interrogatoires si nécessaire et présentera une preuve et une argumentation finale sur ce sujet, le cas échéant.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande : Aucune.